

Compte rendu de la réunion de l'atelier citoyen "Transports publics, voirie et circulation" du 04/10/2011

Présents

Collège des habitants : Carole Bounghasiri, Arlette Palazot, Dominique Ringressi, Nicole Vailissant, Kumar Jaya, Moubarac Bacha, Bernard Roschi, Malika Cuvelier, Mme et M. Hamoune, Sébastien Regnier, Alain Pidoux, Patrick Rodesch, Edith Crépin, Nicolas Nadeau, Véronique Monvoisin

Collège des associations : FCPE – Claudine Vincent-Sully, Louisa Boukhari

Collège des élus : Alexandre Bergh, Conseiller municipal, en charge de la démocratie locale, Sophie Darteil, Maire-adjointe à l'éducation, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays, Eric Alligner, Conseiller municipal, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays, Nicole Duboé, Maire-adjointe, en charge des Vacances, de la Qualité et de la Modernité de l'Accueil des Administrés

Collège des personnes ressources :

Mairie de Tremblay-en-France : Florence Speth, Directrice de la Division Voirie et infrastructures, Halim Belmoktar, Directeur de la Maison de quartier du Vieux-pays, Sébastien Becq, Chargé de mission Développement durable, Rosica Tomova, Chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Bureau d'études Eteicos : Anne-Laure Dalstein

Cette réunion de l'atelier « Transports publics, voirie et circulation » a été organisée pour poursuivre le travail engagé avec les habitants sur l'amélioration des transports en commun et le réaménagement des espaces publics dans le quartier.

Transports publics

Desserte du collège Ronsard

La navette scolaire dont la suppression a été prévue par le Syndicat des Transports de l'Ile-de-France (STIF) a finalement été maintenue grâce à la mobilisation des habitants et des élus. Le STIF subventionne les abonnements de tous les anciens élèves du collège. Cependant, il faudra réfléchir à des solutions de maintien de cette navette pour les années à venir, car les subventions du STIF vont diminuer.

Questions et avis des habitants :

Les familles souhaitent savoir s'ils ne devraient pas participer au financement des abonnements de transport de leurs enfants.

La participation financière des familles n'est pas nécessaire pour l'instant. Le coût de la navette est d'environ 120 000 euros par an pour 100 élèves inscrits en moyenne. Les habitants et les élus s'accordent sur le fait qu'il sera nécessaire de mener une nouvelle mobilisation dans les deux ans à venir afin d'obtenir la modification des critères qu'impose le STIF pour l'attribution de subventions concernant les transports scolaires.

Desserte du lycée L. de Vinci

Le bus qui dessert le lycée ne passe toujours pas à l'heure prévue. Il passe à 12h33, alors que ce qui a été convenu entre la direction de l'établissement, la municipalité et les habitants, était qu'il passe à 12h45, afin que les horaires correspondent davantage aux horaires d'entrée et de sortie des cours.

La municipalité s'est chargée de prévenir le transporteur « Courriers de l'Ile de France » de ce dysfonctionnement, afin que ses chauffeurs respectent les horaires fixés.

Desserte du quartier

Mme Dalstein du bureau d'études Eteicos présente les résultats de l'enquête qui a été réalisée sur les pratiques de déplacements des habitants du Vieux-pays. Cette enquête par questionnaire a été réalisée par le bureau d'études au mois de mai, auprès de 120 habitants du Vieux-pays. Les résultats démontrent que 91% des habitants du quartier possèdent une voiture et qu'ils s'en servent régulièrement. Toutefois, 7% des habitants ont recours au covoiturage. Le vélo est utilisé essentiellement comme un objet de loisirs et non comme un mode de transport (notamment en raison de la dangerosité du trajet) alors que le territoire s'y prêterait. Les deux-roues motorisés sont très peu empruntés. La marche à pied est pratiquée par beaucoup (48%) mais souvent subie comme une alternative aux lacunes des transports en commun.

L'offre actuelle en matière de transports en commun est large et variée par rapport à la taille du territoire : 3 lignes de bus fixes, un transport à la demande de la zone aéroportuaire (Filéo), une navette scolaire et un taxi pour les personnes âgées. La connaissance de l'offre de transports est parcellaire et à plusieurs vitesses. Généralement, les personnes qui utilisent toujours leur voiture ne connaissent pas du tout l'offre de transports en commun. En revanche, les utilisateurs réguliers connaissent les horaires par cœur. Les différents modes de transports ne sont pas connus de la même manière. Le 619 et le T'bus sont de loin les deux lignes les plus connues. La ligne 607 est peu connue. La ligne Filéo est également mal connue. La navette scolaire est connue seulement de ceux qui l'utilisent. Le service pour les personnes âgées est lui aussi très largement méconnu.

Le problème principal pour les habitants est la fréquence et les horaires des bus. Les horaires les plus problématiques sont les heures creuses en journée, le soir et le week-end. Par ailleurs, l'enquête démontre une certaine opacité de l'offre de transports, des cas de non respect des horaires, voire de d'absence de passage. Les personnes interviewées considèrent que le Vieux Pays est un lieu de faible socialisation, alors que Tremblay est le lieu des activités et des petites courses.

Les résultats de l'enquête démontrent qu'il faut privilégier l'amélioration de l'offre existante. Il est important d'améliorer l'affichage des horaires (affichage classique au Vieux Pays, affichage numérique au Vert Galant). Il est également nécessaire de clarifier l'offre en améliorant sa communication globale. Le confort et la sécurité méritent d'être améliorés (absence d'abribus, entretien insuffisant des chaussées et trottoirs, etc.). Le passage et les horaires des bus doivent être contrôlés davantage et le cadencement des bus est à améliorer. Il est également souhaitable de développer l'offre de transports vers Villepinte. L'organisation du covoiturage devrait être améliorée dans le quartier, et l'utilisation du vélo promue par des aménagements adaptés. Cependant, le développement de l'activité sur le Vieux Pays permettrait de réduire le besoin en déplacements.

Avis des habitants

Même si les habitants membres du conseil de quartier n'ont pas été sollicités pour l'enquête, ils se reconnaissent dans les profils des habitants interviewés. La majorité pense qu'il est primordial de renforcer l'offre en transport en commun, tout en améliorant sa lisibilité et la communication sur les modes de transport existants. Beaucoup se plaignent de l'insuffisante desserte du quartier, qui fait qu'ils passent parfois plus de 4 heures dans les transports en commun s'ils choisissent ce mode de déplacement pour leurs trajets aller-retour domicile-travail. Par ailleurs, les habitants du Vieux-pays paient plus cher leur forfait Navigo que les autres tremblaysiens, car le Vieux-pays se trouve en zone 5.

Quelques habitants ont proposé des solutions de covoiturage pour les personnes qui n'ont pas de véhicule personnel.

Projets de la Communauté d'agglomération Terres de France (CATF) pour améliorer l'offre des transports en commun au Vieux-pays

La CATF est aujourd'hui en charge des transports publics, car cette compétence est définie comme étant d'intérêt communautaire. La CATF est en effet l'espace de débat et de définition des projets de régulation de l'offre de bus sur les trois villes qui font partie de l'intercommunalité (Tremblay, Sevran et Villepinte). Ainsi, pour faire suite aux préconisations émises lors de l'enquête sur les déplacements, la Ville de Tremblay a suggéré des solutions à la CA pour améliorer les transports publics dans toute la ville. En ce qui concerne la desserte du Vieux-pays, deux mesures ont été proposées à l'échelle de l'agglomération pour développer l'offre de bus :

- Renforcer l'offre de la ligne T'Bus en soirée (entre 20h30 et 22h30) entre le quartier du Vieux Pays de Tremblay et le Vert-Galant. La fréquence passerait à 30 min. au lieu de 60 min.
- Réorganiser les horaires des lignes T'Bus et Filéo pour homogénéiser l'offre horaire sur la journée, avoir plus de courses desservant l'aéroport de Roissy et donc le Vieux Pays et permettre une réelle lisibilité pour le client : accès à Roissy par T'Bus le jour et accès à Roissy par Filéo la nuit et le week-end. Cette solution permettrait de renforcer en même temps la desserte du Vieux Pays et de l'aéroport Charles de Gaulle. Cependant, la mise en œuvre est plus complexe car elle nécessite l'accord du STIF.

Pour renforcer l'offre de transports, la CATF a fait une demande auprès du STIF de prendre en charge le déficit de la ligne T'bus aujourd'hui financé par la CA (570 000 euros en 2009). Le STIF s'est engagé à débloquer un montant équivalent pour des mesures de renforcement de l'offre en transports en commun sur le territoire intercommunal.

La dernière proposition concernant l'amélioration de l'offre de transports au Vieux-pays concerne la mise en commun des fichiers des horaires des transporteurs (lignes T'Bus et 619), afin de mieux coordonner les passages des bus.

En revanche, il est aujourd'hui difficile de changer la zone du Vieux-pays, car d'autres communes sont dans le même cas que Tremblay. Si le STIF fait des modifications, il devrait les faire pour toutes les communes concernées.

Avis des habitants

Les habitants pensent qu'il est indispensable de renforcer la ligne T'Bus et espèrent que le projet va aboutir. Certains estiment qu'il serait bien de sensibiliser ensuite la population sur les

transports en commun en améliorant la signalétique, l'accessibilité aux horaires et les panneaux électroniques de mise à jour des délais d'attente des bus.

Les CIF se sont engagés très récemment auprès de la municipalité à investir dans des bandes numériques d'information pour les voyageurs. Il s'agit d'équiper les bus en un système de géolocalisation (GPS) et de suivre leurs trajets en temps réel, afin d'informer précisément les usagers sur leurs horaires de passage.

Aménagement des espaces publics

Projet de réaménagement du bassin de rétention de la route de Roissy

Après le réaménagement des étangs de pêche du parc du Château bleu pendant l'été, la municipalité se lance dans un projet d'aménagement du bassin de rétention de la route de Roissy. Il s'agit de récupérer les eaux pluviales de la route de Roissy pour réinjecter de l'eau et de l'oxygène dans les bassins du parc du Château bleu, après filtration et dépollution par « noue plantée ». En effet, l'eau est aujourd'hui polluée par les chemins qu'elle emprunte. L'aménagement permettra de faire venir l'eau dans le bassin, afin qu'elle nourrisse les végétaux. Ce dispositif paysager de traitement des eaux pluviales contribue à la préservation du cours d'eau et de la faune aquatique ainsi qu'à la qualité écologique du site. Des tests pour mesurer la qualité de l'eau seront faits régulièrement après l'achèvement des travaux. Cette opération est subventionnée à hauteur de 30% par l'Agence de l'eau. Le coût des travaux s'élève à 275 000 euros pour le réaménagement des berges et du bassin de rétention. Les accords de financement se feront fin octobre et le projet va démarrer tout de suite après. Les travaux dureront environ deux mois.

Questions et avis des habitants

Les habitants pensent que le projet est intéressant et s'inscrit dans une optique de développement durable. Toutefois, deux habitants de cette route signalent qu'elle est très dangereuse et bruyante, car la circulation y est importante et que les véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse. Les élus s'engagent à inviter lors de la prochaine réunion la police municipale, afin de débattre des questions de tranquillité publique qui s'avèrent très prégnantes pour certains habitants. Les habitants souhaitent également savoir si le parking qui se trouve à côté du bassin de rétention sera condamné. La municipalité a indiqué qu'elle va conserver ce parking.

Projets de réaménagement de la voirie

Rue Jules Guesde

Le réaménagement de cette rue a été évoqué lors de la dernière réunion. Les deux sens de circulation seront conservés pour l'instant. Toutefois, il n'est pas exclu que la rue passe à sens unique lors d'une deuxième phase de travaux. Les places de parking demandées par les habitants pour lutter contre les problèmes de stationnement anarchique seront réalisées en 2012. Le projet intègre également le réaménagement du trottoir de cette rue. Le coût des travaux s'élève à 1 300 000 euros.

Rue Louis Eschard

Un nouveau projet a été proposé pour cette rue qui nécessite une intervention urgente. Il s'agit de réduire la circulation sur la chaussée, et de créer des trottoirs, des espaces verts et des aménagements paysagers. Le projet n'est pas encore terminé, car les services techniques ont souhaité d'abord consulter les habitants.

Avis des habitants

Les membres du conseil de quartier pensent qu'il est indispensable de réaménager rapidement cette rue, car son état est aujourd'hui déplorable. Une habitante propose de créer également un passage piéton vers le Château de la queue, car beaucoup d'enfants traversent la route.

Les habitants sont également très préoccupés par les comportements inciviques de certains de leurs voisins (stationnement anarchique, non-respect de la tranquillité publique, etc.).

La municipalité organise une campagne de communication pour sensibiliser les conducteurs qui se garent mal dans le centre du quartier. Un premier courrier sera envoyé fin octobre afin de prévenir les habitants qu'une action de verbalisation va suivre si le stationnement anarchique continue. Si cette action porte ses fruits, elle pourrait être généralisée pour tout le quartier du Vieux-pays.